

PARTICULIERS

Tarifs des principales opérations et services au 1^{er} janvier 2009

Prix en euros, exprimés taxes
incluses lorsque celles-ci sont dues.











**BANQUE POPULAIRE
ATLANTIQUE**



Banque et populaire à la fois.

www.atlantique.banquepopulaire.fr

Sommaire

	Pages
 Choisir une Convention de Relations adaptée à vos besoins	1
 Suivre le fonctionnement de votre compte	2
Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte	
 Utiliser vos moyens de paiement	4
Choisir votre carte bancaire Retirer des espèces Autoriser un prélèvement sur votre compte Emettre un virement Utiliser un chéquier Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Autres incidents de paiement	
 Accéder à votre banque à distance	8
Par Internet Par téléphone	
 Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	9
Vos opérations de change Vos opérations par carte bancaire Vos opérations vers l'étranger Vos opérations en provenance de l'étranger	
 Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier	10
Constituer une épargne de précaution en toute sécurité Dynamiser votre épargne Gérer votre portefeuille boursier	
 Financer vos projets	12
Vos projets personnels Vos projets immobiliers Les garanties et cautions Avenants pour tous types de prêts Procuration et mainlevée Autres prestations	
 Protéger votre famille et vos biens	15
Votre assurance personnelle Protéger vos enfants Assurer l'avenir de vos proches Assurer vos biens (auto et habitation) Location de coffre Régler le coût d'une succession Transmettre votre patrimoine	



Choisir une Convention de Relations adaptée à vos besoins

Une Convention de Relations est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité.

Contenu de base de votre convention	Equipage Prélude	Equipage Privilège	Equipage Prestige	Equipage Horizon (14-28 ans)	
Prix total (mensuel)	5€60	7€90	11€50	29€	3€90
Cartes bancaires	Visa Electron	Visa Internationale ou Mastercard	Visa Premier	Visa Infinite	Visa Electron ou Visa Internationale ou Mastercard
Compte					
• Frais de fonctionnement du compte	x	x	x	x	x
• Règlements simplifiés : domiciliations, prélèvements	x	x	x	x	x
Banque à distance / suivi de votre compte					
• Tonalité Plus (par téléphone)	x	x	x	x	x
• SMS + 6 11 10 (par téléphone)	x	x	x	x	x
• Cyberplus (par internet)	x	x	x	x	x
• Relevé de compte mensuel	x	x	x	x	x
• Carnet de bord (synthèse annuelle du fonctionnement de vos comptes)	x	x	x	x	
Facilité de caisse					
• Franchise de perception des agios	1,50 €	3,00 €	4,50 €		Jusqu'à 200 € de découvert
Informations					
• Information juridique - BP Infos	x	x	x	x	
Assurance de vos moyens de paiement					
• Sécuriplus	x	x	x	x	x
Produits et services optionnels					
• 2 ^{ème} carte bancaire*	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %
• 2 ^{ème} Sécuriplus	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %
• Crescendo Service d'alimentation automatique de votre épargne	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %	
• Moviplus réception d'informations sur vos comptes par SMS	- 10 %	- 10 %	- 10 %	- 10 %	- 50 %
• Fructi-budget assurer des revenus à ses proches en cas de décès	- 10 %	- 10 %	- 10 %	- 10 %	
• Fructi-facilités assurer son compte bancaire en cas de décès	- 10 %	- 10 %	- 10 %	- 10 %	

* 2^{ème} carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte.



Suivre le fonctionnement de votre compte

Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte **gratuit**

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence.

- Frais de fonctionnement du compte (tarif mensuel prélevé trimestriellement)⁽¹⁾ **1,90**

⁽¹⁾ Non facturé aux jeunes de moins de 18 ans et aux comptes supports de Convention de Relations Equipage, Service Bancaire de Base, Baséo - gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque.

Pour utiliser les services de votre banque au meilleur coût, optez pour la Convention de Relations Equipage.

- Délivrance d'un RIB ou IBAN **gratuit**
- Enregistrement d'un changement d'adresse **gratuit**
- Relevé de compte :
 - Relevé au Libre Service Bancaire **gratuit**
 - Relevé mensuel **gratuit**
 - Relevé quinzaine **3,20/trim.**
 - Relevé décadaire **6,50/trim.**
 - Relevé hebdomadaire **9,80/trim.**
 - Relevé quotidien **29,20/trim.**
 - Délivrance de relevé d'opérations effectuées à la Banque Populaire Atlantique, demandé par téléphone ou adressé par fax **2,20**
 - Duplicata - par relevé de compte **2,20**
- Carnet de bord - synthèse annuelle du fonctionnement de vos comptes (abonnement annuel) **10,40**
- Recherches de document :
 - Frais de recherche simple (écriture de moins de 90 jours) **gratuit**
 - Frais de recherche complexe (plus de 2 photocopies de chèques et/ou recherche antérieure à 90 jours) **29,10**
- Frais de recherche d'adresse (NPAI) **18,00**

Vos opérations exceptionnelles

- Clôture de compte : (Compte de dépôt, CEL, PEL, PEA) **gratuit**
- Transfert de compte (tout type) vers autre Banque Populaire **gratuit**
- Transfert de compte vers un autre établissement :
 - Compte de dépôt **gratuit**
 - Compte épargne (CEL, PEL, ...) **99,00**
 - Compte titres ordinaire ou PEA
 - coût à la ligne **9,50**
 - forfait minimum **105,00**

■ Aide au changement de domiciliation

gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

■ Versement ou retrait d'espèces aux guichets Banque Populaire Atlantique	J
■ Virement émis ou reçu	J
■ Prélèvement rejeté	J
■ Chèque remis sur Banque Populaire	J+1 ouvré
■ Chèque remis autre Banque	J+2 ouvrés
<i>J = jour de remise des chèques à l'agence avant 15H30 (du lundi au vendredi). Après 15H30 report au jour ouvré suivant.</i>	
■ Chèque payé	J
■ Chèque impayé	J-1 calendrier
■ Achat Carte Bancaire débit immédiat	Jour écriture
■ Achat Carte Bancaire débit différé	veille du dernier Jour calendrier du mois
■ Retrait aux distributeurs	Jour du retrait
■ Bourse France Achat au comptant	J-2 ouvrés
■ Bourse France Vente au comptant	J+2 ouvrés

Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

■ Services Bancaires de Base (Droit au Compte)

gratuit



Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (réservée aux 12-18 ans) 16,80

Carte de paiement (cotisation annuelle)

- Carte Visa Electron* 23,00
- Carte Visa Internationale à débit immédiat* 36,20
- Carte Visa Internationale à débit différé* 46,80
- Carte Mastercard à débit immédiat* 36,20
- Carte Mastercard à débit différé* 46,80
- Carte Visa Premier* 116,50
- Carte Visa Infinite 319,00
- Carte Visa Infinite (la 2^{ème} carte) 213,00

- Monéo 9,40
- e-Carte Bleue (-50% pour les moins de 28 ans) 12,50

* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite)

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable ("revolving"), sous forme de réserve d'argent. Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle au 0 820 322 323 (0,12€/min).

- Carte Créodis 17,00

Les services liés à votre carte

- | | |
|--|-------|
| ■ Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) | 27,30 |
| ■ 2 ^{ème} Assurance Sécuriplus sur le même compte | 13,65 |

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur. Pour faire opposition, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) 7j/7, 24h/24.

- | | |
|--|---------|
| ■ Réédition du code confidentiel | gratuit |
| ■ Refabrication de carte (délai d'une semaine environ) | gratuit |
| ■ Refabrication de carte en urgence (72h) | 12,50 |
| ■ Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB | 10,00 |
| ■ Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol | 22,50 |

Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

- | | |
|---|---------|
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur du Groupe Banque Populaire | gratuit |
| ■ Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire : | |
| ■ Avec Visa Infinite | gratuit |
| ■ Avec Visa Premier (à partir du 9 ^{ème} retrait) | 1,00 |
| ■ Avec Visa Internationale ou Mastercard (à partir du 5 ^{ème} retrait) | 1,00 |
| ■ Avec Visa Electron | 1,00 |

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

- | | |
|--|---------------|
| ■ Retrait d'espèces au Guichet de votre agence | gratuit |
| ■ Retrait d'espèces au Guichet par un client d'un autre établissement bancaire : | |
| ■ En France (fixe + % du montant) | 7,20 + 0,50 % |
| ■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) | 50,00 |

Autoriser un prélèvement sur votre compte

- | | |
|---|---------|
| ■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement | gratuit |
| ■ Coût par opération | gratuit |
| ■ Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP | 15,00 |



Utiliser vos moyens de paiement

Emettre un virement

- Virement occasionnel ou permanent vers un compte

Banque Populaire ou un autre établissement :

- Par Internet (réservé aux abonnés CyberPlus)
- Au Guichet de votre agence (avec RIB)
- Au Libre Service Bancaire

gratuit
gratuit
gratuit
gratuit

- Frais de mise en place d'un virement permanent

Gagnez du temps en réalisant vos opérations par INTERNET. Ce service est inclus dans votre Convention de Relations Équipage (Prélude, Privilège, Prestige ou Horizon).

Utiliser un chéquier

- Dépôt d'un chèque sur votre compte
- Edition et renouvellement d'un chéquier
- Envoi de chéquier à domicile (hors frais d'envoi par la poste)
- Chèque de banque ou certifié
- Chèque circulaire (frais de paiement de chèque en espèces)
- Frais d'opposition sur chèque(s)
A la mise en place et à chaque renouvellement semestriel, tarif unique quel que soit le nombre de chèques.

gratuit
gratuit
gratuit
gratuit
9,90
15,00

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Forfait de frais en cas de rejet(s) effectif(s) d'un chèque sans provision (validité de 30 jours à compter de la date du 1^{er} rejet) :
 - inférieur ou égal à 50 €
 - supérieur à 50 €

8,00
30,00
50,00

Ce forfait comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre MURCEF), les commissions d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de représentation, les frais de mise en interdiction bancaire, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, ainsi que la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

■ Chèques émis en violation d'une interdiction bancaire	40,00
■ Frais de dossier d'interdiction bancaire survenue dans une autre banque	40,00
■ Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	9,80

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

■ Baséo Banque Populaire (forfait mensuel) destiné aux clients sans chéquier, comprend : une carte Visa Electron, les frais de fonctionnement du compte, la consultation du compte à distance par téléphone ou SMS, des virements occasionnels sur autre banque, des virements permanents sur autre banque, un nombre non limité de prélèvements, des chèques de banque	3,70
---	------

Autres incidents de paiement

■ Frais d'arrêté de compte trimestriels Sauf si plus de 1,50 € d'intérêts débiteurs dans le trimestre ou pour compte sans mouvement depuis plus de 12 mois : 15,00 €/trim.	gratuit
■ Découvert de compte non convenu : intérêts débiteurs	TBB + 12

TBB = Taux de Base Bancaire 7,10 % au 01/09/08

Les intérêts débiteurs correspondent au coût du crédit avancé par la banque pour couvrir le débit intervenu sur le compte insuffisamment approvisionné. Ils sont calculés au taux nominal prévu dans la convention de compte de dépôt indexé sur le Taux de Base de votre banque. Le Taux Effectif Global (TEG) est précisé sur l'extrait compte destiné au client. Il est limité au plafond légal en vigueur au jour de l'arrêté.

■ Commission d'intervention - frais par écriture (6 écritures maximum par jour - 20 écritures maximum par mois)	10,90
---	-------

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller à l'analyse du compte et de la situation du client lorsqu'une opération se présente au débit d'un compte insuffisamment approvisionné. Cette facturation intervient une fois par mois et regroupe chacune des interventions. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre solde en situation créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

Utiliser vos moyens de paiement

- Mise en opposition d'une carte par la banque pour usage abusif 62,50
- Forfait de frais en cas de rejet d'un ordre de paiement pour défaut ou insuffisance de provision
 - Par ordre de paiement Montant du paiement rejeté (maxi 20 €)

Ce forfait comprend les commissions d'intervention, les frais de rejet (de prélèvements, TIP, TUP, virements, échéances de prêt consommation ou immobilier), les frais de représentation.

- Frais par Saisie Attribution, opposition administrative ou Avis à Tiers Détenteur
 - Forfait de traitement et exécution (avoirs bloqués) 75,90
 - Frais de réception d'avis et de procès verbal (avoirs non saisissables) 37,95



Accéder à votre banque à distance

Par Internet

- Cyberplus (abonnement mensuel, hors coût de connexion) 2,90

Si vous êtes titulaire d'une Convention de Relations Équipage (Prélude, Privilège, Prestige ou Horizon), ce service est inclus. Votre abonnement vous permet de bénéficier, grâce à un accès sécurisé, des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements internes et externes, des ordres de bourse.

Par Téléphone

- Serveur Vocal Tonalité Plus :
 - Composez le 0 892 890 050 ou depuis l'étranger +(33)1 41 86 24 24 0,34 €/min
- Accéder à la plateforme téléphonique de votre banque et joindre un conseiller : composez le 0 820 322 323 0,12 €/min
- SMS + : composez le 6 11 10 à partir de votre mobile 0,35 €/envoi + prix SMS

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

- Moviplus (abonnement mensuel), 2 choix possibles : Moviplus quotidien ou hebdomadaire 1,90

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos opérations de change

- Achat/vente billets étrangers 4,40
- Achat chèques de voyages 4,40
- Vente chèques de voyages 2% (mini 4,40 €)

Vos opérations par carte bancaire

- Retrait distributeur hors zone Euro (fixe + % du montant) 2,60 + 1,90 %
- Retrait guichet dans et hors zone Euro (fixe + % du montant) 4,70 + 1,90 %
- Achat carte bancaire hors zone Euro - en % du montant 1,95 %

Vos opérations vers l'étranger

- Virement européen automatisable et Eurovirement SEPA (Virement réglementé, libellé en euros, à destination des pays de l'EEE* - destinataire correctement identifié par l'IBAN et le BIC) gratuit
- Virement émis vers un pays hors EEE* 22,70
+ éventuellement commission de change 14,20
- Mise à disposition 39,30
+ éventuellement commission de change 14,20

Vos opérations en provenance de l'étranger

- Virement en euro en provenance de l'EEE* et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC et IBAN gratuit
 - Commission de réparation (coordonnées bancaires erronées) 11,20
- Virement international euro ou devises sans cession 22,70
+ éventuellement commission de change 14,20
- Encaissement chèque inférieur à 1 000 € 13,70
supérieur à 1 000 € 22,70
+ éventuellement commission de change 14,20
+ frais de virement si crédit après encaissement 22,70
- Frais d'impayé sur chèque étranger remis 20,40
+ frais de correspondant + commissions de change sur le montant du chèque au cours du jour du rejet.
- Modifications, corrections, avis de sort 47,40

Attention le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

*EEE : Espace Economique Européen, 31 pays au 01/09/2007



Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier

Constituer une épargne de précaution en toute sécurité

■ Bénéficier d'une épargne disponible

Livret Développement Durable, Livret d'Épargne Populaire, CSL Fidelis.

Ces solutions vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent lorsque vous le souhaitez.

■ Épargner en vue d'un projet immobilier

Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement.

■ Épargner pour vos enfants

Livret Premier Pas (jusqu'à 12 ans) et Livret Jeune (12 - 25 ans).

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de bourse

La facturation des ordres de bourse dépend principalement de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du mode de transmission que vous choisirez (LineBourse, plateforme téléphonique...).

■ Option LineBourse

gratuit

Réservée aux abonnés CyberPlus et sans dépôt minimum

Le + **Linebourse** : profitez des analyses financières et des conseils des meilleurs experts.

■ Ordres de bourse Euronext Paris

Montant des ordres	Téléphone	Internet	Internet option LineBourse
de 1 à 1 500 €	1,4 %	Réduction de 15 % / téléphone	0 %
de 1 500,01 à 2 000 €	1,4 %		0,598 %
de 2 000,01 à 10 000 €	1,2 %		0,598 %
de 10 000,01 à 40 000 €	1,2 %		0,538 %
Au-delà de 40 000 €	1,2 %		0,478 %
Frais fixes/ordre	Néant		10,76 €
Minimum perception	18,55 €		

■ Souscription OPCVM (actions, obligations, monétaires...)

- OPCVM Groupe Banque Populaire (hors droits d'entrée éventuels)

gratuit

- OPCVM hors Groupe Banque Populaire

31,70

Droits de garde

Droits de garde option LineBourse (trimestriels)

Commission proportionnelle sur valeur du portefeuille	0,054 %
Minimum par trimestre	22,72 €
Maximum par trimestre	227,42 €

Droits de garde hors option LineBourse (annuels)

■ Frais fixes de gestion du compte titres	28,00
■ Bourse France	
■ Forfait par ligne	3,35
■ Commission proportionnelle	
■ Sur les 100 000 premiers Euros	0,20 %
■ Sur le montant qui excède 100 000 €	0,15 %
■ Bourse étrangère	
■ Forfait par ligne	6,70
■ Commission proportionnelle	
■ Sur les 100 000 premiers Euros	0,40 %
■ Sur le montant qui excède 100 000 €	0,30 %

Les OPCVM du Groupe Banque Populaire sont exonérés du forfait par ligne et de la commission proportionnelle.

Autres produits et services

■ Frais de gestion de PEA (annuel - hors droits de garde)	12,90
■ Atlantique Bourse Conseil	197,35

Avec Atlantique Bourse Conseil, bénéficiez par téléphone d'une information privilégiée sur des opportunités d'achat ou de vente sur le marché Actions.

■ Ordre transmis et non exécuté	2,00
■ Hisséio : virement permanent sur compte espèces PEA	gratuit

Gestion sous mandat (Atlantique Mandats)

■ Frais d'ouverture de mandat	120,50
■ Commission semestrielle de gestion financière HT	
■ sur encours détenus	0,20 %
■ minimum	74,75
■ Droits de garde et montant maxi	2 x tarif standard
■ Frais de courtage	tarif standard



Financer vos projets

Vos projets personnels

■ PREVair

Frais de dossier forfaitaires 50,00

PREVair : pour financer vos travaux d'économies d'énergie à taux préférentiel.

■ Prêt personnel :

Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt	1 %
■ minimum	50,00
■ maximum	150,00

Avec la Convention de Relations Equipage les frais de dossier pour les prêts supérieurs à 7 500 € sont offerts. (PREVair, Prêt personnel)

■ Crédit renouvelable :

■ Créodis (frais de dossier annuels) gratuit

■ Assurance décès invalidité pour les emprunts supérieurs à 15 000 € en DPTIA IT (pour 10 000 € empruntés)* 7,00

Autres montants et conditions, renseignez-vous auprès de votre conseiller clientèle.

Financements dédiés aux Jeunes (jusqu'à 28 ans)

■ Prêt Etudes sans frais de dossier

Durée 10 ans maximum dont 5 ans de différé possible

■ Prêt "avance 1^{er} salaire" réservé aux Jeunes Actifs sans frais de dossier

Jusqu'à 3 000 € sur une durée de 6 mois

Vos projets immobiliers

■ Prêt Épargne Logement pas de frais de dossier

■ Prêt à Taux Zéro pas de frais de dossier

■ Autres types de prêts immobiliers (y compris prêts relais) :

Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt	1 %
■ minimum	150,00
■ maximum	750,00

■ Assurance décès invalidité incapacité

(pour 10 000 € empruntés)

■ D PTIA IT*

(selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) de 2,50 € à 4,00 €

■ D PTIA*

(selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) de 1,625 € à 3,50 €

* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail

Des offres spécifiques de financement et de cautionnement sont dédiées à la clientèle de fonctionnaires ACEF et CASDEN.

Les garanties et cautions

■ Frais de gage sur véhicule	166,00
■ Nantissement de compte PEP*	250,00
■ Nantissement de parts SCI/SCM/SCP/sociétés non cotées	468,00
■ Gage d'instruments financiers cotés et non cotés*	250,00
■ Hypothèque maritime, fluviale et aérienne	250,00
■ Délégation sur produits assurance vie capitalisation*	250,00
■ Délégation d'assurance Décès	230,00
■ Information caution	gratuit
■ Caution et aval donnés par la Banque Populaire	
■ Commission proportionnelle (prélevée mensuellement)	2 %/an
■ Minimum par mois	3,18
■ Mise en place de la caution bancaire	
■ Caution de passif	65,00
■ Autres cautions	22,00

* Gratuit si produit détenu à la Banque Populaire

Des offres de cautionnement spécifique sont également proposées pour les Etudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant de les dispenser de la caution personnelle des parents.

Avenants pour tous types de prêts

■ Renégociation de taux	
■ Coût proportionnel au gain	10 %
■ Coût minimum	1000,00
■ Clause de modularité (à chaque exercice de la clause)	240,00
■ Modification ou réaménagement de crédit (% encours)	1 %
■ Coût mini	150,00
■ Coût maxi	1000,00
■ Usage de clause de retour à taux fixe (% encours)	1 %
■ Coût mini	150,00
■ Coût maxi	1000,00

■ Suppression ou substitution de garantie (% encours) (hors coûts éventuels de la nouvelle garantie)	1 %
■ Coût mini	150,00
■ Coût maxi	1000,00
■ Décompte de remboursement anticipé	77,50
■ Changement date de prélèvement ou compte support	20,00

Procuration et mainlevée

■ Gage sur véhicule	100,00
■ Garanties réelles	
■ Procuration notaire	156,00
■ Attestation de remboursement de crédit	50,00

Autres prestations

■ Attestations diverses (dont attestation d'intérêts)	15,50
■ Frais de demande d'états cadastraux	38,00
■ Frais de demande de relevé d'état hypothécaire (refacturation coût de la conservation des hypothèques)	
■ Duplicata de tableau d'amortissement	15,50

Conditions contractuelles

■ Indemnités de remboursement anticipé (maxi, sur capital restant dû)	6 mois d'intérêts 3,00 %
■ Indemnités de remboursement anticipé si garantie SOCAMI (sur capital restant dû)	1,50 %

Echéance impayée

■ Forfait de frais en cas de rejet d'une échéance de prêt pour défaut ou insuffisance de provision	
■ Par échéance	Montant de l'échéance rejetée (maxi 20 €)
■ Régularisation d'échéances impayées - Intérêts de retard (pour toute régularisation au-delà du 6 ^{ème} jour de la date d'échéance prévue au contrat)	Taux du prêt +3,00 %



Protéger votre famille et vos biens

Pour connaître le montant de la cotisation qui correspond à vos besoins, effectuez un bilan personnalisé avec votre conseiller.

Votre assurance personnelle

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

■ Autonomis

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

■ Assur - BP Enfant

■ Assur - BP Horizon

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches (cotisations annuelles)

■ Fructi-famille

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

■ Bilan de prévoyance

gratuit

■ Fructi-facilités

18,20

Assurez votre compte bancaire en cas de décès « toutes causes » afin de protéger vos ayants droits

■ Fructi-budget

En cas de décès par accident, vos ayants droits sont assurés de pouvoir couvrir leurs charges mensuelles pendant 12 mois

■ option 1 - 1 500 € par mois

27,80

■ option 2 - 3 000 € par mois

53,20



Protéger votre famille et vos biens

Assurer vos biens (auto et habitation)

- Bilan personnalisé

gratuit

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Location de coffre (cotisation annuelle)

Nous consulter pour déterminer le volume et le niveau de garantie dont vous avez besoin

à partir
de 78,50

Réduction de 50% pour les Sociétaires

Régler le coût d'une succession

- Pour les avoirs inférieurs ou égaux à 1 000 €
- Pour les avoirs supérieurs à 1 000 €
 - Mini
 - Maxi
- Frais annuels pour dossiers non réglés, avec date d'ouverture à plus de 2 ans
- Avec la Convention SOLUTIONS TRANSMISSION

Pas de frais

1 %

52,00

520,00

52,00

Pas de frais

Transmettre votre patrimoine

- Convention SOLUTIONS TRANSMISSION

gratuit

La Convention SOLUTIONS TRANSMISSION est une offre groupée de services qui vous permet de préparer la transmission de votre patrimoine et de bénéficier de la gratuité des frais de règlement de succession.

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la Banque Populaire Atlantique vous apporte une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

2. Vous pouvez également contacter le Service Qualité de votre Banque

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

Service Qualité

1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain

44919 Nantes Cedex 9

Tél. : 0 805 90 45 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

de la Banque Populaire Atlantique

1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain

44919 Nantes Cedex 9

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.



Un contact avec votre banque à tout moment

Un conseiller à votre écoute



A partir de la plateforme téléphonique
au 0 820 322 323 (0,12€/min)

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :



Par Internet, avec Cyberplus
www.atlantique.banquepopulaire.fr



Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€/SMS + le coût du SMS)



Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur local)
Depuis la France, au 0 892 890 050 (0,34€/min)
Depuis l'étranger, au +(33) 1 41 86 24 24